

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 23

Représentés : 9

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 21/09/2022

Date d'affichage : 21/09/2022

de la commune de COGOLIN
Séance du mardi 27 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la BASTIDE PISAN, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADÉ maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Margaret LOVERA – Corinne VERNEUIL – Audrey MICHEL – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Bernadette BOUCQUEY –

POUVOIRS :

Liliane LOURADOUR à Franck THIRIEZ / Danielle CERTIER à Francis LAPRADE / Jean-Pascal GARNIER à Patrick GARNIER / Isabelle BRUSSAT à Sonia BRASSEUR / Florian VYERS à Gilbert UVERNET / Christelle DUVERNET à Audrey TROIN / Kathia PIETTE à Olivier COURCHET / Philippe CHILARD à Mireille ESCARRAT / Jean-François BERNIGUET à Marc Etienne LANSADÉ /

ABSENT :

Michaël RIGAUD

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La commune de Cogolin organise, au travers du service Animation-Jeunesse, un accueil de loisirs périscolaire « salle ados » destiné à élaborer et mettre en place les projets des adolescents.

Afin de répondre à leurs attentes, l'équipe d'animation renouvelle le projet « objectif vacances » qui a pour but de mener des actions pour financer leur départ en vacances.

N° 2022/09/27-17

ORGANISATION D'UNE COURSE ENFANTS ET D'UN TRAIL DANS LE CADRE DU PROJET « OBJECTIF VACANCES » DES ADOLESCENTS

N° 2022/09/27-17

ORGANISATION D'UNE COURSE ENFANTS ET D'UN TRAIL DANS LE CADRE DU PROJET « OBJECTIF VACANCES » DES ADOLESCENTS

Les jeunes ont souhaité mettre en œuvre un évènement sportif pour Halloween avec l'aide des services municipaux.

La première édition de « Halloween Run » sera organisée le lundi 31 octobre 2022, manifestation qui propose trois courses : une course enfants avec différentes distances en fonction de l'âge des participants, un trail urbain de 4 km et un second de 8 km.

La course enfants est gratuite et les parents ont la possibilité de faire un don pour les adolescents. Le tarif est de 8 euros pour le trail de 4 km et de 10 euros pour celui de 10 km.

Une majoration de 2 euros sera appliquée pour toutes inscriptions sur place.

Les participants devront être déguisés ou porter un accessoire rappelant le thème « Halloween ».

L'organisation de l'ensemble de ces courses sur un même jour crée le grand évènement de la course à pied à Cogolin et permet d'installer cet évènement dans le calendrier en complétant l'évènement phare des Cogolinois « Halloween ».

La diversité des courses ainsi que les animations organisées lors de cette journée permettent de toucher un large public familial, des groupes formés au sein d'une entreprise et les passionnés du sport.

Les différents parcours vont permettre aux participants de courir au cœur de Cogolin et de découvrir une partie du centre-ville et du vieux village.

Le départ de l'ensemble des courses est prévu boulevard Michelet en direction de l'avenue du Général de Gaulle à Cogolin. L'arrivée est située sur le parking de la place de la République.

Un "village" sur la place de la République sera installé et animera tout l'évènement en proposant aux visiteurs un certain nombre d'ateliers et d'animations comme un atelier maquillage pour les enfants, un parcours d'échauffement à la course, des jeux en bois mais aussi une restauration rapide sur place.

Les principaux objectifs de cette première édition sont :

- de proposer un évènement festif pour les familles,
- d'offrir une compétition de qualité,
- de développer la pratique de la course à pied de manière festive et conviviale,
- de permettre au plus grand nombre de participer,
- de valoriser la ville en offrant des parcours permettant de découvrir Cogolin autrement.

N° 2022/09/27-17

ORGANISATION D'UNE COURSE ENFANTS ET D'UN TRAIL DANS LE CADRE DU PROJET « OBJECTIF VACANCES » DES ADOLESCENTS

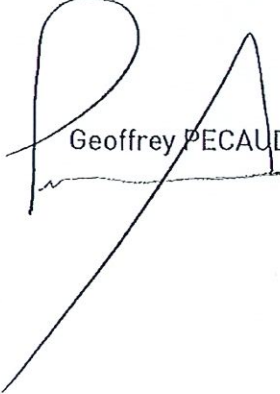
Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

FIXE les tarifs des courses, comme exposés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur ainsi que tous documents et pièces connexes à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits A l'UNANIMITE.

Le secrétaire,


Geoffrey PECAUD



Le maire,


Marc Etienne LANSADÉ